





PROGRAMME COLLOQUE

Foncier en outre-mer : répondre collectivement aux défis

Une matinée d'échanges sur la problématique du foncier et de restitution des travaux dans le cadre des COP Foncier en outre-mer

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024 DE 9H00 À 13H00

neure de Paris

au Palais du Luxembourg (salle Clemenceau)

Participation en présentiel au Palais du Luxembourg (Inscription préalable nécessaire)



Retransmission en direct sur le site du Sénat

8h15: Café d'accueil

9h00: Allocutions d'ouverture

- Micheline Jacques, présidente de la Délégation sénatoriale aux Outre-mer
- Lyliane Piquion-Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer

9h30 : Le foncier, objet de propositions. Restitution des COP Foncier Outre-mer.

Lors de cette séquence, seront présentées les propositions issues des réflexions menées par les acteurs de terrain au sein des COP Foncier Outre-mer (avril-août 2024). Ces propositions abordent non seulement la problématique spécifique de l'indivision, sur laquelle l'accent sera mis, mais aussi la police et les autorisations d'urbanisme ainsi que les enjeux de planification. Cette séquence est l'occasion de partager des perspectives et d'enrichir le débat autour de solutions adaptées aux réalités locales.

En présence de :

- Eugène Larcher, vice-président de l'agglomération Espace Sud Martinique, maire de Les Anses d'Arlet
- **Guy Losbar**, président du Conseil départemental de Guadeloupe, président de l'agglomération Nord Basse-Terre*
- Claude Plénet, vice-président de l'agglomération du Centre Littoral, maire de Remire-Montjoly
- Laure Belanger, vice-présidente au Tribunal de première instance de Papeete et magistrate coordonnatrice du Tribunal foncier de la Polynésie française
- Caroline Moutou, présidente de la Chambre des Notaires de la Guadeloupe, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin





11h00 : Le foncier, objet de débat. Sa gouvernance entre acteurs.

Le foncier, enjeu de premier plan dans chacun des territoires ultramarins. Enjeu culturel, social, environnemental, économique..., il est une préoccupation majeure de chaque collectivité et pour chaque élu. Cependant, comment envisager une action publique coordonnée qui puisse répondre à ces multiples défis ? Comment impliquer les acteurs privés pour surmonter les blocages persistants qui peuvent freiner les initiatives locales ? Comment, dans un contexte marqué par des transformations environnementales et climatiques, définir des orientations stratégiques claires et pérennes ? Face à ces questions, la coopération est indispensable pour tracer des pistes d'évolution adaptées aux réalités de chaque territoire d'Outre-mer.

Débat en présence de :

- Ary Chalus, président du Conseil régional de Guadeloupe
- Maurice Gironcel, président de la Communauté du Nord de La Réunion
- **Vivette Lopez**, sénatrice du Gard, co-rapporteur du rapport sur le foncier agricole en Outremer
- Marie-Laure Phinera-Horth, sénatrice de la Guyane
- Hervé Mariton, président de la Fédération des Entreprises des Outre-mer (FEDOM)
- Eric Hoffmann, président de l'Ordre des Géomètres Experts de l'Océan-indien

Une matinée nourrie si besoin des compléments techniques et des témoignages professionnels de :

Maître Ingrid Jolet, avocate

Erik Terquem, PDG du groupe Terquem, généalogiste

12h30 : Allocution de Saïd Omar Oili, sénateur de Mayotte

12h45 : Clôture par François-Noël Buffet, ministre auprès du Premier ministre, chargé des Outre-mer*

Animation

Philippe Schmit, expert foncier et urbanisme, Urba Demain Caroline Cunisse, directrice générale, Interco' Outre-mer

*Sous réserve

Informations:

contact@interco-outremer.fr

Inscriptions:

https://forms.gle/vNjrVBwPfYpdxWxf6